



Pénurie de masques !

Ce que dit l'Etat, ce que nous voulons pour les personnels.

Si Covid-19 n'est pas Ebola, sa forte contagiosité et sa dangerosité non négligeable constituent un danger pour la population et notre système de santé déjà exsangue par manque de budget, de lits et de personnels.

Bilan : aucune anticipation sérieuse, mais une pénurie des moyens de protection en raison de réserves hospitalières insuffisantes et de stocks sanitaires qui se sont révélés inexistantes, périmés ou inadaptés.

Face à la pénurie, le ministère de la santé a revu sa copie pour nous faire économiser des masques : **Ce que dit le ministère depuis le 16 mars**

Pour les établissements de santé habilités COVID-19 (dits de 1ère ou de 2ème ligne)

Des masques chirurgicaux seront mis à disposition pour la protection des professionnels de santé dans les services de soins prenant en charge les cas possibles ou confirmés. Les services d'urgence, d'accueil des malades COVID-19 et de soins critiques **AURONT A LEUR DISPOSITION DES MASQUES FFP2 A LA HAUTEUR DES BESOINS.**

Pour les autres établissements de santé et l'hospitalisation à domicile

En cas d'apparition de symptômes auprès de patients pris en charge, des masques chirurgicaux seront mis à disposition pour la protection des professionnels de santé dans les services de soins prenant en charge les cas possibles ou confirmés. Les services d'urgence, d'accueil des malades COVID-19 et de soins critiques **AURONT A LEUR DISPOSITION DES QUANTITES SUFFISANTES DE MASQUES FFP2 POUR LA REALISATION DES GESTES A RISQUE.**

Ce n'est pas suffisant mais même ça, ce n'est pas respecté !

Les personnels médicaux et paramédicaux, soignants et administratifs, médicotechniques et ouvriers peuvent être exposés au COVID 19. Ils peuvent véhiculer le virus à l'extérieur.

Les masques, mais aussi les surblouses, sont insuffisamment disponibles.

**La CGT exige une prise en compte des insuffisances en matière de protection des personnels hospitaliers.
NOUS VOULONS CE QU'IL FAUT POUR TRAVAILLER EN SECURITE.**

LANCEZ-VOUS ? REJOIGNEZ LA CGT ...SYNDIQUEZ-VOUS !!!!

Email : cgt@ch-stbrieuc.fr 02.96.01.72.23/poste 67223

Site internet : ch-stbrieuc.reference-syndicale.fr